



République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City



Section 0. Avis d'appel d'offres

Objet : Sélection d'un prestataire pour les services de gardiennage des locaux de Sèmè City (Accord cadre à contrat subséquent sur une période de 3 ans).

Référence SIGMAP : S_GIP_126963

Avis N° 038/ADSC/PRMP-GIP/SP-PRMP/2026 du 05 OCT 2026 **CCMP/PR**



Identification de la procédure : Appel d'Offres National Ouvert

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le mardi 17 février 2026 et révisé le jeudi 24 septembre 2026 (Révision n°2).

2. L'Agence de Développement de Sèmè City a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la sélection d'un prestataire pour les services de gardiennage des locaux de Sèmè City (Accord cadre à contrat subséquent sur une période de 3 ans). Ledit marché est inscrit dans le PPM de l'année sous la référence SIGMAP : S_GIP_126963.

3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer les services de gardiennage et de surveillance de ses locaux afin d'assurer leur sécurité ainsi que celle des personnes les fréquentant.

Les prestations s'effectueront sur les sites de Sèmè One, Sèmè Two, Sèmè Three, ainsi que les annexes 3, 4 et 5 de Sèmè One.

Cet appel d'offres est en lot unique et les variantes ne pourront pas être prises en compte.

Les services objet du présent avis seront réalisés sur les sites de Sèmè city à Cotonou.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADSC sis au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, Tél : (+229) 01 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 8h 00 à 12h 30 minutes et de 14h à 17h 30 minutes.

6. Les exigences en matière de qualification sont :



a. Pour les anciennes entreprises

➤ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée dans les domaines du gardiennage et de sécurité des personnes et des biens, justifié par le registre de commerce et/ou les statuts de la société ;
- Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante, en qualité de prestataire au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) et éventuellement de l'année 2026 en cours, au moins deux (02) marchés relatifs au gardiennage et/ou la sécurisation de bâtiments à usage public. L'un au moins de ces marchés doit être d'un montant minimum de vingt-cinq millions (25.000.000) Francs CFA hors taxes ;
- Disposer d'au moins vingt-sept (27) agents dont deux (02) superviseurs et vingt-cinq (25) agents de sécurité qualifiés pour l'exécution du marché. Le soumissionnaire doit fournir la preuve qu'il a déclaré au moins quinze (15) agents du personnel proposé à la CNSS. Il doit également fournir les CV ainsi que les preuves des expériences et de qualification du personnel proposé. Les détails sur les qualifications du personnel proposé sont présentés au point 6 des critères de qualification ;
- Disposer d'un agrément du Ministère en charge de la Sécurité Publique en cours de validité à la date de dépôt des offres (fournir la copie de l'agrément) ;
- Disposer des matériels et outils requis pour l'exécution du marché.

➤ **Capacité financière :**

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et ou de fourniture d'un montant minimum de **trente millions six cent trente mille trois cent cinq (30.630.305) Francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) ;
et
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : besoins en financement du marché : **cinq millions cent cinq mille cinquante (5.105.050) Francs CFA**.

b- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ **Capacité technique**

- Être une structure spécialisée dans les domaines du gardiennage et de sécurité des personnes et des biens, justifié par le registre de commerce et/ou les statuts de la société ;
- Disposer d'au moins vingt-sept (27) agents dont deux (02) superviseurs et vingt-cinq (25) agents de sécurité qualifiés pour l'exécution du marché. Le soumissionnaire doit fournir la preuve qu'il a déclaré au moins quinze (15) agents du personnel proposé à la CNSS. Il doit également fournir les CV ainsi que les preuves des expériences et de qualification du personnel proposé. Les détails sur les qualifications du personnel proposé sont présentés au point 6 des critères de qualification.

- Disposer d'un agrément du Ministère en charge de la Sécurité Publique en cours de validité à la date de dépôt des offres (fournir la copie de l'agrément) ;
- Disposer des matériels et outils requis pour l'exécution du marché.



➤ **Capacité financière :**

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels valide jusqu'à trente (30) jours après l'expiration de la validité de l'offre et couvrant un risque contractuel d'un montant minimum de **trente-trois millions six cent quatre-vingt-treize mille trois cent trente-cinq (33.693.335) Francs CFA ; et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **cinq millions cent cinq mille cinquante (5.105.050) Francs CFA.**

NB : Le soumissionnaire devra s'assurer que l'attestation fournie pour justifier le risque professionnel porte toutes les mentions nécessaires à la bonne appréciation de ladite pièce. Il pourra également fournir au besoin, en plus de l'attestation demandée, toute information sur la compagnie d'assurance permettant de vérifier lesdites informations.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. A l'issue de la présente procédure, un accord cadre à contrat subséquent sera signé avec le prestataire retenu pour une durée d'exécution ne pouvant excéder trois (03) ans. Le délai d'exécution de chaque contrat subséquent découlant de cet accord cadre sera d'un (01) an.

Le présent DAO est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet à compter du 08 OCT 2026. Le dossier d'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'**Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, Tél : (+229) 01 21 36 88 15.** Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou** au plus tard le 29 OCT 2026 à 10 heures 00 minute.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

NB :

Dossier d'Appel d'Offres relatif à la sélection d'un prestataire pour les services de gardiennage des locaux de Sèmè City (Accord cadre à contrat subséquent sur une période de 3 ans)

- Il est expressément demandé aux soumissionnaires de présenter leur pli conformément aux modalités de présentation énoncées aux dispositions des clauses 21.1 et 22.2 (b) de la sous-section B – Données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO). Le non-respect de ces exigences de présentation peut entraîner le rejet de l'offre.
- L'ADSC se réserve le droit de procéder à la vérification des informations communiquées par les soumissionnaires. En cas de fausses informations, l'offre sera simplement rejetée.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'ADSC, le 29 OCT 2026 à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **neuf cent dix-huit mille neuf cent neuf (918.909) Francs CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Une visite de site est prévue pour permettre aux candidats de prendre plus ample connaissance des lieux de la prestation. Ladite séance est prévue pour le 22 OCT 2026

Cotonou, le 05 OCT 2026


Mondoukpè H. FADONUGBO

PRMP/ADSC

BON A LANCER
CCMP/PR